



Compte-rendu Rencontre Mobile T8 Marché de la place Jean Moulin - Bron



13 septembre
2025



10:00 > 12:00



Place Jean Moulin,
Bron



130 participants



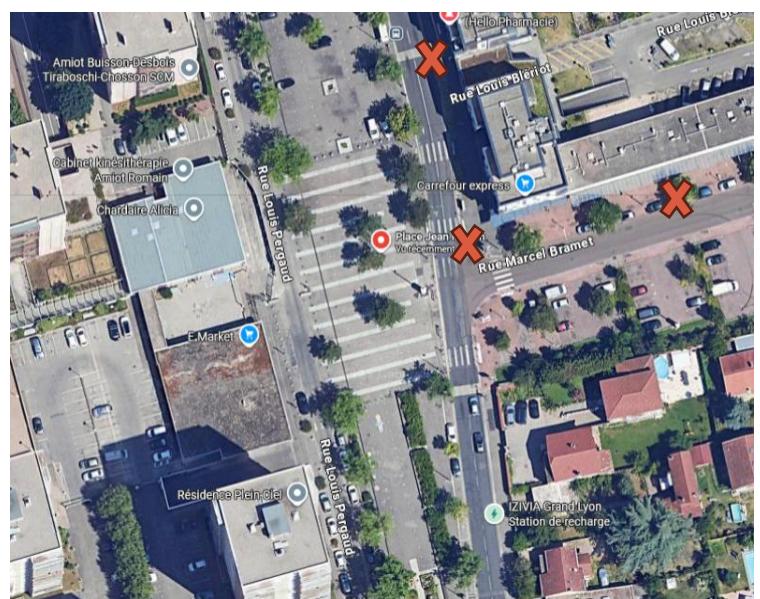
La rencontre mobile du 13 septembre s'inscrit dans le cadre de la concertation préalable liée au projet de création du tramway T8, organisée du 23 juin au 19 juillet puis du 25 août au 10 octobre 2025. **La concertation vise à interroger l'opportunité du projet sur différentes composantes, notamment la desserte, le tracé, les aménagements, les circulations, les interconnexions et la végétalisation.** Son but est de porter à connaissance le projet et recueillir les avis, les attentes, les préoccupations et les propositions du public afin d'alimenter les études techniques menées par SYTRAL Mobilités.

La rencontre mobile a duré 2h et visait à rencontrer **les riverains** du quartier Bron-Terraillon, l'un des principaux secteurs résidentiels le long du tracé, quartier classé en Politique de la Ville.

Intervenantes et intervenants :

- Aline MORAND, chargée de relations riverains SYTRAL Mobilités
- Valérie DEJOUR, garante de la concertation CNDP
- Marieke VERBRUGGHE, AMO Concertation Planète Citoyenne
- Lucas LEPAGE, AMO Concertation Planète Citoyenne
- Sophia MAILLE, AMO Paysagiste, Folia
- Hervé DURANTON, AMO Communication Terra Publica

Vue aérienne du site de la rencontre



Zones de mobilisation

Plusieurs supports sont mis à disposition des personnes rencontrées pour prendre connaissance du projet et formuler leurs observations :

- une carte du tracé soumis à la concertation ainsi qu'un dépliant résumant le projet T8 ;
- le dossier de concertation ;
- un formulaire de contribution pour déposer un avis écrit ;
- un questionnaire ;
- des affiches de mobilisation pour communiquer sur les évènements de la rentrée (balades, ateliers, forums) ;
- une liste de contacts pour être tenu informé des dates de la concertation et de l'actualité du projet.

Profil moyen des participants



Le public rencontré est plutôt **âgé** et majoritairement composé de **riverains** de Terraillon ou Curiel. Quelques clients du marché ou des commerces venaient de Vaulx-en-Velin. Plusieurs **familles** ont été rencontrées. Deux tiers se déplacent en **transports en commun** ou à **pied**, tandis qu'un tiers privilégie la **voiture**.

Les usagers des transports collectifs empruntent principalement les **tramways** T2 et T5, qu'ils rejoignent à **pied ou en bus** (C15, 52, 24). Pour rejoindre La Soie à Vaulx-en-Velin, le centre commercial à Sept-Chemin, Villeurbanne ou Parilly à Bron, les participants prennent le bus C15 ou le 52. Plusieurs participants utilisent les **bus 24 et C15** pour se rendre vers Bron, Lyon 7^e et Lyon 8^e.

Pour rejoindre le centre commercial Porte des Alpes, d'autres utilisent également le bus 52. La correspondance T5/T2 avec le métro D à Grange Blanche permet d'accéder à Vénissieux pour certains participants.

Enfin, pour une minorité, la voiture reste indispensable, notamment pour les familles nombreuses avec de jeunes enfants, ou pour des destinations comme Meyzieu et Lyon 1^{er}. Quelques salariés utilisent la voiture pour des déplacements professionnels dans la région.

Retours et propositions pour le T8

Opportunité du projet

Le **projet de tramway T8**, est bien identifié par plus de la moitié de participants. Une trentaine de personnes déclarent ne pas être au courant. Les riverains du projet ont été informés par des panneaux d'affichage sur la place Jean Moulin, par un « boîtier » d'un flyer réalisé dans les résidences situées à proximité ou encore via l'application TCL.

Les discussions sur l'opportunité du projet mettent en avant des **avis globalement positifs** :

- **3/4 des participants environ saluent l'opportunité** d'une nouvelle ligne forte pour plusieurs raisons :
 - **Un mode de transport perçu comme fiable, régulier et écologique** : le tramway est perçu comme plus fiable que le bus C15. Les **gains de rapidité** sont appréciés et attendus avec le T8 (trajet en ligne droite avec moins d'arrêts que le bus). Les trajets actuels en bus 52 ou C15 sont souvent saturés, selon plusieurs usagers. Le tram est considéré comme un mode de transport **plus confortable** et **plus accessible** que le bus pour les personnes âgées, avec moins de dos d'âne, de virages et d'à-coups. Un participant ajoute que la vue extérieure procure de l'agrément et constitue un plus, par rapport au métro. Enfin, un participant met en avant l'intérêt écologique et économique du tramway et estime qu'il permettra de **diminuer l'usage de la voiture** ;
- Un **tracé jugé opportun** qui permettrait d'améliorer les liaisons suivantes :
 - **Nord-Sud** : entre Bron-Terraillon et Carré de Soie et pour desservir les établissements scolaires à proximité (lycée Jean Paul Sartre, collèges Lamartine, Jacques Duclos, Joliot Curie), le campus universitaire Porte des Alpes, le parc de Parilly, la gare de Vénissieux et au-delà Saint-Fons ;
 - **Vers Lyon et le centre de la Métropole** : Bron-Terraillon – Lyon Part-Dieu (via le T3 à Carré de Soie) et Bron-Terraillon – Grange Blanche (via le T5). De façon plus globale, plusieurs participants soulignent positivement les **nombreuses correspondances** prévues (métro A et D, tramway T2, T3, T5, T7, T9 et T10).
- **Un projet qui améliorerait le quartier de Bron-Terraillon** :
 - Un **facteur d'amélioration du cadre de vie** : plusieurs participants considèrent que le T8 améliorerait leur cadre de vie, en améliorant l'accessibilité du quartier et en désengorgerant celui-ci, et en favorisant l'arrivée de nouveaux habitants ;
 - Un **facteur de revalorisation du quartier** : certains propriétaires voient l'arrivée du tramway comme une opportunité de valoriser leur bien (dans l'optique d'une éventuelle revente).



- **1/4 des participants environ sont défavorables** au projet pour les raisons suivantes :
 - Une **desserte jugée déjà suffisante** : plusieurs personnes estiment que le quartier est déjà bien desservi par le réseau de bus (C15, 52, 24). Une personne considère que le besoin de nouvelles dessertes concernerait davantage le sud du tracé.
 - Des **interrogations** sur les effets du T8 pour **l'évolution du quartier** :
 - Les **impacts sur le plan de circulation automobile** : des participants redoutent une suppression de places de stationnement, davantage de congestion automobile ainsi qu'un report de la circulation dans les rues adjacentes ;
 - Des **nuisances sonores dues au tramway** : certains habitants de la place Jean Moulin considèrent que le bruit du tram risque de perturber la tranquillité du quartier. Ils s'interrogent sur les dispositifs prévus pour réduire ces nuisances ;
 - Une **baisse de qualité de vie du quartier** : certains redoutent que la future station de tramway aux abords de la place Jean Moulin devienne un lieu de regroupement et soit à l'origine d'une hausse des incivilités. Pour d'autres, le quartier perdrait sa tranquillité avec l'augmentation des flux d'habitants extérieurs au quartier ;
 - La **sécurité des enfants** : des parents proposent la mise en place de dispositifs de sécurité, tels qu'un signal sonore, afin de sécuriser la traversée des enfants sur l'avenue Pierre Brossolette. Ils soulignent également que l'aménagement d'une aire de jeux sur la place Jean Moulin, envisagé dans le cadre du projet de réaménagement, entraînerait une augmentation de la fréquentation par les enfants.

- Les **tarifs TCL** ont également été abordés : le coût actuel des transports en commun est jugé élevé, notamment pour les familles avec plusieurs enfants.
- Les **nuisances** liées aux **travaux** : certains participants redoutent la longueur des travaux et soulignent l'impact négatif sur la circulation routière.



Par ailleurs, une personne exprime le souhait que SYTRAL Mobilités puisse anticiper les besoins futurs en investissant dans un mode de transport lourd offrant une capacité supérieure à celle du tramway, tel que le métro.

Aménagement des voiries



(partage de l'espace public, amélioration du cadre de vie, cheminements piétons et cycles)

Plusieurs points d'attention sur l'aménagement des voiries sont exprimés :

- Un enjeu **d'insertion du tramway** sur l'avenue Pierre Brossolette pour préserver les arbres et des stationnements. Des participants soulignent également que le plan de circulation devra être adapté, notamment autour de la rue de la Pagère, car il risque d'y avoir des reports de circulation ; La question des impacts fonciers est également posée par quelques habitants.
- Un **enjeu de cohabitation** entre les **différents modes** est mis en avant : tramway, cyclistes, trottinettes, scooters et piétons. En effet, la vitesse des scooters génère de l'insécurité. Un participant souhaiterait des pistes cyclables sécurisées le long du tracé ;
- Un **enjeu de végétalisation** pour créer des espaces ombragés : plusieurs demandes en ce sens sont formulées ;
- Une demande de **stationnements Vélo'v** à proximité de la place Jean Moulin.

Un gardien d'immeuble indique qu'il est important de prendre en compte la question de la collecte des ordures ménagères pendant et après les travaux.

Questions posées

Des questions sont posées sur **l'évolution du réseau de bus** (les impacts sur les lignes C15 et 52), le **nombre de places de stationnement** avenue Pierre Brossolette, le maintien des **arbres remarquables** au sud de l'avenue Pierre Brossolette.

Plusieurs questions portent sur le réaménagement de la Place Jean Moulin porté par la Ville de Bron et la Métropole de Lyon. La question des interfaces avec le projet de tramway T8 est posée. Les participants souhaitent en savoir davantage sur le projet : nombre de places de stationnement ? surface dédiée au marché ? aménagement d'une aire de jeu ? végétalisation ? Ils souhaitent savoir si les travaux d'aménagement de la place Jean Moulin et les travaux du tramway T8 se feront en même temps.

L'insertion urbaine du tramway et les impacts de la plateforme **sur le marché** suscitent également des interrogations, tout comme les **sens de circulation** retenus pour l'avenue Pierre Brossolette et la rue de la Poudrette.



Pour être informé.e des suites de la concertation, découvrir le projet et l'agenda de la concertation, rendez-vous sur le site sytral-mobilites.fr ou sur destinations2026-sytral.fr